

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 27 février 2023

Objet : Demande d'accès
N/Réf. : 1847 00/2022-2023.526

Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue le 30 janvier dernier, visant à obtenir le budget COVID » de tous les CIUSSS et CISSS du Québec pour les années 2019-2020, 2020-2021 et 2021-2022 (incluant le coût des locations de bâtiments loués pour les besoins des activités COVID, du coût du personnel en surplus embauché pour les activités COVID, les vaccins, etc.). De plus, vous désirez obtenir le budget détaillé (ressources humaines, vaccins, locations de bâtiments, etc.) mais aussi le budget total par année financière et par CIUSSS ou CISSS.

Vous trouverez ci-joint la compilation des dépenses de la pandémie de la COVID-19 pour les exercices financiers 2019-2020, 2020-2021 et 2021-2022. Toutefois, il est à noter que ce tableau ne tient pas compte de la directive gouvernementale visant à réduire la compensation financière des dépenses liées à la lutte contre la pandémie de COVID-19 en limitant à l'équilibre, les surplus des activités principales. Ainsi, lors de la production des résultats financiers de fin d'exercice, une partie des dépenses a pu être compensée par des économies de l'établissement lié à du délestage de certaines activités. De plus, l'analyse du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) des dépenses COVID-19 réclamées par les établissements publics est en cours et des ajustements pourraient être apportés à ce tableau.

Par ailleurs, le MSSS ne détient pas de renseignements concernant le budget détaillé tel que mentionné dans votre demande.

... 2

Vous trouverez, également annexé à la présente, l'avis de recours prescrit par l'article 51 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, c. A-2.1)*.

Veillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La directrice par intérim,

Original signé par

Annie Larivière

p.j. 2